

Privilège—Mme McLaughlin

M. le Président: Je pense que tout le monde a été traité équitablement à propos de ce rappel au Règlement fort intéressant du vice-premier ministre. Comme je l'ai fait remarquer, je me réjouis de ne pas avoir été oublié.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE EXTÉRIEUR—LA VISITE AU YUKON

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, à la suite de la question de privilège qui a été soulevée tout à l'heure, j'ai appris que le comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur comptait visiter les dix provinces pour savoir ce que les gens pensent de l'accord de libre-échange. Peut-être a-t-il oublié ou n'a-t-il pas prévu pour le moment de visiter les Territoires du Nord-Ouest ou le Yukon.

S'il s'abstient d'aller dans les Territoires, le comité ne sera pas autant en mesure de bien comprendre le point de vue des résidents des Territoires et j'estime, qu'une fois de plus, les Canadiens du Nord auront l'impression d'être tenus à l'écart d'un important débat politique. Par conséquent, j'estime qu'on m'empêche de bien représenter mes électeurs étant donné que le comité ne donnera pas à tous les résidents des territoires l'occasion d'exprimer leurs opinions.

Si vous estimez qu'il y a eu effectivement atteinte à mes privilèges, je serais prête à proposer la motion voulue.

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, si cela peut être utile à la députée, même si je n'ai pas pour habitude de divulguer la teneur des discussions des leaders parlementaires, je dirais que nous examinons actuellement un projet d'ordre demandant au comité de se déplacer d'une ville à l'autre. Par conséquent, nous n'avons absolument pas l'intention d'exclure une région quelconque du pays.

Nous savons que les Canadiens veulent pouvoir comparaître devant ce comité étant donné que c'est la première fois de notre histoire qu'un comité tient des audiences sur un traité de cette nature.

Il n'est absolument pas question d'exclure qui que ce soit et nous allons certainement signaler la chose à l'attention du comité.

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je trouve très regrettable que le leader à la Chambre du Nouveau parti démocratique n'ait pas expliqué à la députée les discussions actuellement en cours à ce propos. On a l'impression que cette intervention a été faite exclusivement à des fins politiques et je le déplore vivement.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je serais le dernier à laisser entendre que la Chambre des communes est un endroit pour discuter de politique, mais je m'élève vigoureusement contre l'intervention du député de Papineau (M. Ouellet).

J'ai eu, en tant que leader à la Chambre du Nouveau parti démocratique, des discussions approfondies avec la députée du Yukon (M^{me} McLaughlin).

Une voix: Pourquoi alors a-t-elle posé une question aussi bête?

M. Riis: Mon ami conservateur demande pourquoi elle a posé une question aussi bête. A mon avis, il n'est pas idiot de demander pourquoi le comité ne va pas au Yukon. Cette remarque reflète peut-être davantage la propre bêtise du député.

Je voudrais qu'il soit parfaitement clair . . .

M. Ouellet: Pourquoi poser la question si on sait déjà que le comité va y aller?

M. Riis: Je voudrais simplement confirmer ce qu'a déclaré la députée, des discussions ont eu lieu avec les leaders à la Chambre qui ont porté sur le fait que le comité pourrait se rendre dans diverses régions du Canada. C'est au cours de ces discussions en comité qu'on a décidé qu'on pourrait peut-être éviter d'aller dans les Territoires, notamment au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. A mon avis, tout ce que mon amie du Yukon veut dire c'est que, puisque cette région a été exclue de la discussion du lac Meech, elle s'inquiète de savoir si elle va l'être également de la discussion sur le libre-échange. Elle fait simplement ce que ses électeurs lui ont demandé, à savoir représenter les habitants du Yukon et faire en sorte que lors-que le plus grand accord commercial de l'histoire du Canada sera examiné par les Canadiens, les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en auront également la possibilité.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, à propos du même sujet, on a ici un exemple, je pense, de négociations menées de part et d'autre de la Chambre par les différents partis. Je voudrais rappeler à tous les députés que, quelle que soit la décision à laquelle les trois leaders à la Chambre soient parvenus, cette décision doit être soumise à la Chambre et il faut qu'il y ait consentement unanime. Si la députée du Yukon (M^{me} McLaughlin) s'oppose à la motion, qui dit que le comité ne se rendra pas au Yukon, tout ce qu'elle a à faire c'est dire, non, et alors le comité ne part pas tant qu'elle n'a pas reçu l'assurance qu'il ira effectivement au Yukon. Par conséquent, je ne vois pas le point.